

Le fichier logo '/var/www/espaceconso2021.pragma-tech.online/documents/mycompany/logos/thumbs/Test Logo EC 2020 V1 ESPACE CONSO all.png' n'a pas été trouvé
 Allez dans la configuration 'Société/Organisation' pour corriger
 1118 Chemin de Hatché
 40700 MORGANX

2M MULTIMEDIA@

Réf. : (PROV6094)

2 AVENUE CHARLES DE GAULLE
 23300 LA SOUTERRAINE
 France

Réf. commande : CO2205-4829 / 04/05/2022
 Réf. expédition : SH2205-3211

contact@pragma-tech.fr
 Numéro de TVA: FR 94538711029

Date facturation

04/05/2022

Date échéance

04/05/2022

Réf. client

Code client

C206

N° TVA intra

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT

Règlement TTC par chèque à l'ordre de ESPACE CONSO envoyé à

1118 Chemin de Hatché
 40700 MORGANX

Total HT 69,66 €

Total TTC 83,59 €

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: CMFACTORING

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
11978	00001	02859921040	52

Code IBAN: FR76 1197 8000 0102 8599 2104 052

Code BIC/SWIFT: CMCIFRPPXXX

Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué directement à l'ordre de CREDIT MUTUEL FACTORING – Traitement des encaissements TSA 90002 – 93328 Aubervilliers Cedex – Tel : 01.49.74.56.00 qui le reçoit par subrogation et devra être avisée de toute réclamation relative à cette créance.

Pénalités pour paiement en retard : (Taux d'intérêt légal x 3) x montant TTC . En cas de retard de paiement des intérêts calculés au taux de trois fois l'intérêt légal nous sont acquis de plein droit. En cas de non-paiement à l'échéance et après une simple mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception, le débiteur sera tenu à titre de clause pénale à nous payer une somme forfaitaire égale à 15 % du montant total impayé.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa de l'article L 441-6 DU CODE DE COMMERCE est fixé à 40 euros en matière commerciale.
 SERVICE FACTURATION REGLEMENT : 06 09 54 64 03 - SERVICE COMMANDES/SUIVIS/EXPÉDITIONS: 06 27 75 27 36